



## **Jours de dépôt du budget au Canada :**

**Beaucoup de bruit pour ... Hé bien, lisez davantage sur la question!**

Louis-Pierre Gravelle<sup>1</sup>

**ROBIC, S.E.N.C.R.L.**

AVOCATS, AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

### **AU NIVEAU FÉDÉRAL**

Depuis son élection en 2015, le gouvernement libéral a vanté les mérites du lancement de son Plan pour l'innovation stratégique et les compétences. Bien que les rumeurs précédant le budget semblaient indiquer qu'au moins certains aspects du Plan seraient annoncés dans le budget; ce ne fut pas le cas. Pour quelque raison que ce soit, le ministre des Finances, Bill Morneau, a plutôt choisi de jeter les fondations d'une stratégie en matière de droits de propriété intellectuelle, tout en fournissant que très peu de détails.

Le ministre a tout de même indiqué que la propriété intellectuelle est une pierre angulaire importante du Plan pour l'innovation stratégique et les compétences. C'est dans ce contexte que le gouvernement a réfléchi sur la question de réglementer la profession d'agent de brevets et agent de

---

© CIPS, 2017

<sup>1</sup> De ROBIC, S.E.N.C.R.L., un cabinet multidisciplinaire d'avocats et d'agents de brevets et de marques de commerce. Publié dans le Bulletin Printemps 2017 (vol. 20 no 1) du cabinet. Publication 068.202F.

marques de commerce, et la Chambre des communes, par l'entremise de certains de ses comités, contribue à l'élaboration de politiques en matière de PI concernant le transfert de technologies, l'introduction du Programme Premier Brevet et le déploiement régimes incitatifs relatifs à la PI ou « boîtes à brevet », entre autres.

Le Budget proposait de créer un nouveau le Fonds pour l'innovation stratégique de 1,26 milliard de dollars (CDN) afin de consolider et simplifier les programmes d'innovation commerciale déjà en place, plus précisément l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD), le Programme de démonstration de technologies (PDT), le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile (FISA) et le Programme d'innovation pour les fournisseurs du secteur de l'automobile. À l'aide d'un fonds simplifié, on s'attend à ce que les entreprises aient accès à un processus de demande plus simple, à un traitement plus rapide et à une assistance plus adaptée et axée sur l'obtention de résultats.

Les détails concernant le Fonds pour l'innovation stratégique seront probablement présentés par le gouvernement au moment du dépôt du budget. Néanmoins, il reste à aborder la question du Plan pour l'innovation stratégique et les compétences tant promis par le passé et en suspend pour le moment. Restez à l'affut!

## **AU NIVEAU PROVINCIAL**

Selon ce que l'on pourrait qualifier de coïncidence, le gouvernement du Québec a publié son propre budget, et ce, à peine une semaine après le budget fédéral, soit le 29 mars 2017. Bien que le gouvernement se soit engagé à financer

d'importants investissements dans différents secteurs, les détails de l'impact de ces investissements sur la propriété intellectuelle ne sont pas encore connus.

Ce qui suit sont quelques-uns des investissements clés proposés :

- 180 M\$ pour soutenir la recherche et l'innovation dans les établissements d'enseignement supérieur;
- 305 M\$ pour encourager l'innovation et la relève scientifique, comprenant :
  - 25 M\$ pour soutenir l'Institut national d'optique (INO) dans trois secteurs clés : la robotique avancée, l'Internet des objets et l'impression 3D;
  - 60 M\$ pour développer les compétences et soutenir les innovateurs émergents;
  - 60 millions de dollars pour accélérer le transfert et la commercialisation des innovations québécoises;
  - 100 M\$ pour la création d'une super grappe en intelligence artificielle;
  - 125 M\$ (Réduction d'impôt pour sociétés innovantes représentant 135 M\$?) pour favoriser le développement du secteur manufacturier innovant;
  - 22,5 M\$ pour capitaliser et augmenter la capitalisation de deux fonds axés sur les *start-ups* et les PME;
  - 43 M\$ (sur cinq ans) pour soutenir l'agriculture novatrice et la transformation alimentaire.

Toutes ces mesures ainsi que d'autres représentent plus de 700 M\$ d'investissements, une somme considérable.

Cependant, bon nombre de ces investissements feront partie de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI), que le ministre de l'Économie, des Sciences et de l'Innovation publiera... à une date ultérieure (au printemps 2017).

Dans les documents qui accompagnent le discours sur le budget du Québec, il est particulièrement révélateur de voir que la « propriété intellectuelle » n'est mentionnée que quelques fois seulement, et que lorsqu'elle est mentionnée, c'est en lien avec la culture. Un passage particulièrement intéressant dans le contexte du Fonds Capital Culture Québec (FCCQ) se lit comme suit :

« L'objectif suivant sera également ajouté aux objectifs ci-dessus : soutenir et développer la propriété intellectuelle québécoise dans l'optique de garantir que les projets financés par ce Fonds conduisent au développement d'entreprises et de marques solides au Québec. »

La marque (nom de marque, logo) est un facteur de différenciation, bien qu'un facteur fondamental. Cependant, la propriété intellectuelle couvre beaucoup plus que cela, et doit être reconnue et encouragée en tant que telle. Le « Programme Premier Brevet » du gouvernement du Québec est une très bonne initiative, qui se doit d'être poursuivi. La déduction pour sociétés innovantes, introduite l'année dernière (« boîtes à brevet ») est un autre effort louable, malgré le fait que les détails concernant l'application de cette dernière mesure ne sont pas encore connus.

Tous les ordres de gouvernement, les médias et le grand public ont besoin d'avoir une meilleure compréhension du

terme « innovation » : le mot est utilisé fréquemment, de manière inconvenante, et souvent avec une mauvaise interprétation quant à sa signification. L'innovation sous toutes ses formes se doit être encouragée; l'innovation menant aux droits de propriété intellectuelle pouvant être protégés, défendus et monétisés, doit être correctement soutenue et valorisée, puisqu'elle constitue le fondement de l'économie de la connaissance qu'on présente comme le sauveur de l'économie canadienne. Je suis encouragé par le fait que les mesures annoncées par les deux paliers de gouvernement porteront une attention particulière à la propriété intellectuelle.

**ROBIC** + DROIT  
+ AFFAIRES  
+ SCIENCES  
+ ARTS